



Les échos de Crossey

L'actualité de notre village

Inauguration Saison Culturelle

le 22 septembre
et premier spectacle
le 13 octobre

PLU

Modification n° 1

Le dossier

Sortir, lire, écouter,
découvrir

Credit photo : Pierre Mosca

Septembre/Octobre

[2017\N° 15]



Nous y sommes, pas de doute possible, c'est la rentrée.

La rentrée scolaire se fait avec un nouveau prestataire pour le restaurant. La société Vercors restauration sera surveillée de près par les agents et les élus afin de répondre au mieux aux besoins des enfants conformément au cahier des charges.

Les effectifs sont forts, notamment en maternelle. Nous avons été contraints de refuser des demandes émanant de familles extérieures à la commune.

La CAPV a profité de la fermeture de la RD pour exécuter des travaux de déplacement de conduites d'alimentation en eau potable et d'assainissement en vue du futur chantier du giratoire, qui démarrera en novembre, pour une livraison en avril 2018.

La RD520 est ré-ouverte, comme prévu depuis le 25 août. Des dizaines de tonnes de rochers sont tombées. La sécurité est assurée, le transit normal a repris, la Chartreuse est désenclavée.

Le Forum des associations en partenariat avec St Aupre et St Nicolas s'est déroulé en soirée, une première, le 8 septembre. Le lendemain, avait lieu une information, pilotée par la CAPV, et le collectif Demain concernant le lancement de l'auto stop organisé, ainsi qu'un test d'essai de Vélo à Assistance Electrique. L'auto stop organisé est une nouvelle forme de « Mobilité » mise à disposition des habitants. Les points d'arrêts seront signalisés, la procédure d'inscription et de marche à suivre seront développées à travers les outils classiques de diffusion des informations (panneau lumineux mairie, flyer, documents de la CAPV).

Par ailleurs, nous attendons avec impatience les validations administratives pour mettre en place la police municipale à raison de quelques heures par semaine.

Au prochain Conseil municipal, il sera proposé aux élus de voter des conventions de partenariat avec l'association Buxia Energies de La

Buisse pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures de l'école maternelle et du bâtiment Poste.

Joan notre brillant bibliothécaire s'en est retourné dans son pays d'origine, l'Espagne. Il est remplacé par un agent de la CAPV, mutualisation de la lecture publique oblige. Aude Mestrel animera l'équipe des fidèles bénévoles.

La programmation de la saison culturelle 2017-2018 est bouclée, elle sera présentée le 22 septembre.

Le Comité de jumelage et les élus continuent de tisser des liens avec une commune du Puy de dôme pour aboutir à un jumelage. Le Rallye pédestre du 1^{er} octobre nous permettra d'accueillir une délégation de Chambaron/Morge en Limagne. Un groupe d'une quinzaine de personnes participera au rallye et découvrira la commune. Le Comité de jumelage et les élus se sont déjà déplacés deux fois à Chambaron, « l'affaire » est bien engagée.

Le 24 septembre auront lieu les élections sénatoriales dans la moitié des départements français. Les élus isérois seront sollicités. La commune a constitué et validé une liste de sept grands électeurs (à parité), choisis au sein du conseil municipal, cinq nouveaux sénateurs seront élus ce jour-là.

Votre Maire,
Jean-François GAUJOUR

MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME

Le dossier concernant la modification du Plan Local de l'Urbanisme nécessite encore du travail. Pour cette raison, l'enquête publique est reportée en fin d'année.

M. PASQUIER Robert a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Grenoble.

Une fois que le dossier est finalisé, nous devons l'envoyer conformément à la loi, aux Personnes Publiques Associées (communes limitrophes de Saint-Etienne de Crossey et les instances officielles (CAPV, DDT, Parc de Chartreuse, Conseil Départemental, ...). L'enquête publique débutera 3 mois après l'envoi à ces PPA.

Les dates de cette enquête ainsi que les permanences du commissaire enquêteur vous seront communiquées dans les échos de novembre décembre, sur le site internet de la commune, le panneau lumineux et le Dauphiné Libéré ainsi qu'au secrétariat.

Merci de votre compréhension.



web

Directeur publication : Jean-François Gaujour
Comité de rédaction : commission vie du village
Rédaction : mairie, associations, école élémentaire, Pays Voironnais, ADPAH
Maquette : L'atelier du graphiste
Mise en page et impression : Imprimerie Grafi.
Tirage : 1180 exemplaires
Dépôt légal : à parution
Site internet : www.st-etienne-de-crossey.fr/
Page facebook : Commune de Saint-Etienne de Crossey

Pour les échos de novembre décembre : envoyez vos articles pour le 10 octobre à echos@crossey.org

Présentation de la saison culturelle 2017 - 2018

Vendredi 22 septembre à 20h30 à la salle des fêtes. Entrée libre.

La commission culturelle de la commune vous convie à la présentation de la nouvelle saison

«Loufoque & Co'».

Découvrez notre programme dans la plaquette distribuée avec ce bulletin municipal.

Le groupe des Pommes Dauphines Juniores vous présentera quelques sketches, fruits de leur travail durant l'année ainsi qu'un petit film réalisé pendant un stage de cinéma qui s'est déroulé au printemps sur notre commune.

RÉSERVEZ DÉJÀ VOTRE PREMIÈRE SOIRÉE THÉÂTRE :

« Les Diablogues »

Vendredi 13 octobre - 20h30 - salle des fêtes.

Compagnie l'Escabeau. A partir de 10 ans.

9 € tarif plein, 7 € tarif réduit, 5 € tarif enfant.



Deux hommes prêts à plonger dans un canal, un judoka qui ne sait visiblement pas judoker, un restaurant au menu pour le moins inédit, des journalistes volages... Les Diablogues de Rolland Dubillard regroupent plus d'une centaine de courts dialogues. L'adaptation de la compagnie l'Escabeau vous en propose un petit florilège, dans un enchevêtrement de saynètes (petites pièces comiques) toutes plus loufoques les unes que les autres. Un très bon moment en perspective.

Service urbanisme

Bonne retraite Bruno et Bienvenue Valérie



Après avoir passé 33 années au service urbanisme de la mairie, Bruno Grimonet a fait valoir ses droits pour partir en très grandes vacances.

Nous lui souhaitons une excellente retraite et qu'il profite au maximum de sa famille et de ses loisirs.

Depuis août 2016, Valérie Tcholakian a commencé sa formation dans ce service et prend désormais officiellement son poste

La Semaine du Goût : du 9 au 15 octobre 2017

JEUDI 12

« Marché local » place de la mairie de 13h30 à 19h avec des producteurs locaux et le fameux :

**FESTIVAL DE LA SOUPE
DU BASSIN DE VIE DE LA HAUTE-MORGE
à 18h à la salle des fêtes !**

Tous les Stéphanais, jeunes et moins jeunes, sont invités à venir déguster des soupes gratuitement !

C'est l'occasion de partager entre amateurs ou cuisiniers des recettes originales sucrées ou salées, chaudes ou froides, place à votre imagination !

Tout au long de la journée, les enfants des écoles ainsi que des associations vont préparer de la soupe. Elles seront accompagnées de plateaux de charcuterie et de dessert !

N'oubliez pas d'apporter votre bol et cuillère pour éviter les déchets plastiques. Votre présence est indispensable ! Cette soirée est organisée par la municipalité, les écoles et les associations.

VENDREDI 13

Dans le cadre également de la semaine du goût, la classe de moyenne section de l'enseignante Mme BANDET Géraldine se rend à la ferme du Langot à Charavines.

Au programme : voyage en calèche ; une fois au verger, ramassage de pommes, et retour la ferme pour le triage, lavage, broyage et pressage de pommes, et enfin la dégustation !

DIMANCHE 15

Fête de la Saint-Denis : comme chaque année, l'association du Club Saint-Denis vous convie à sa fête de la châtaigne, au hameau de Tolvon, place de l'église à 12h.

Au programme : dégustation de diots au vin blanc avec sa polente faite maison, jus de pommes artisanal, châtaignes grillées, gâteaux, crêpes et matelins. Plusieurs divertissements proposés pour petits et grands et la participation du groupe de musique « La Débandade » !

Etat-civil

NAISSANCES

Leon CHABANNES-GARNIER né le 15 mai 2017 à Voiron

Chloé FENOLL née le 16 juin 2017 à Voiron

Nicolas et Cyril FERRIER nés le 30 mai 2017 à Voiron

Lou LIZOT née le 30 juillet 2017 à Voiron

Robin MARCO né le 12 juin 2017 à Voiron

Stan PREPOLESKI-CARON né le 19 juillet 2017 à Voiron

Manon ROZIER née le 11 juillet 2017 à Grenoble



Robin MARCO

Collectif DEMAIN - Groupe Énergies

De l'énergie à revendre... C'est pour demain !

Le Groupe Énergies du collectif DEMAIN a bien avancé sur le volet Production ENR ces derniers mois. Avec un fort soutien d'élus et du personnel administratif, nous avons aidé Buxia Énergies à déposer deux dossiers de demande de raccordement auprès d'Enedis (le nouveau nom d'ERDF). Les installations de 8,8 kW de puissance sont prévues sur le bâtiment de l'école maternelle et celui de la poste.

Ces deux dossiers considérés comme complets par Enedis à la date du 30 juin, bénéficieront d'un tarif d'achat de 20,39 c€/par kWh produit.

Le 20 juillet Enedis a communiqué la proposition de raccordement à Buxia Énergies qui dispose de 3 mois pour passer commande de ce raccordement. Les chantiers pourraient débuter entre octobre et novembre avec une mise en service possible avant la fin de l'année.



Photomontage École maternelle ©Buxia Énergies

Aujourd'hui il y a déjà quatre Stéphanois qui ont apporté leur contribution financière à hauteur de 600€ en devenant associés de Buxia Énergies. Pour lancer sereinement les deux chantiers, il faudrait monter cette contribution autour de 10 000 €, le reste du budget sera apporté par des emprunts, subventions, et des autres associés de Buxia Énergies.

Pour ces projets et bien d'autres rejoignez-nous !

Pierre VIAL : pierrealexvial@gmail.com - 06 15 12 25 04

Philippe MORAND : danphil0001@orange.fr

Rencontre avec les correspondants de Pommiers la Placette



Les élèves de la classe de CM2 «Les mésanges» de Virginie Dilas ont rencontré les élèves de la classe CE2/CM1/CM2 de Pierre-Luc Martinez de Pommiers la Placette dans le cadre d'une correspondance liée à leur projet commun de classe de découverte en péniche sur le canal du midi. Les CM2 de St Etienne de Crossey sont partis en car à 8h30 pour l'école de Pommiers la Placette. Le matin, chaque classe a présenté ses documents souvenirs : vidéos, photos, textes et chansons. Après un bon pique-nique partagé, ils ont pratiqué du VTT sur un circuit organisé par Pierre-Luc Martinez et ses élèves et ils ont terminé la rencontre par un jeu collectif. Ils se sont quittés en se souhaitant de bonnes vacances et une bonne rentrée en septembre.

Les échos de Crossey - P 4

Recensement militaire

Tout jeune Français qui a 16 ans est concerné. Venir en mairie muni du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois. La mairie délivrera une attestation de recensement. Le recensement permet à la mairie de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

Autorisation de sortie de territoire rétablie pour les mineurs

Supprimée en 2013, l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs a été rétablie suite à la loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et au décret du 2 novembre 2016.

Elle concerne tout mineur amené à voyager à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

L'enfant devra alors présenter les trois documents suivants :

- une pièce d'identité : carte d'identité ou passeport,
- le formulaire de sortie de territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (Cerfa n°15646*01),
- la photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Il conviendra par ailleurs de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les « dossiers pays » accessibles sur le site du ministère des affaires étrangères à l'adresse diplomatie.gouv.fr

Règlementation l'emploi du feu

Des brûlages de déchets verts se font encore sur la commune alors que cela est interdit par arrêté préfectoral 2013-322-0020 du 18 novembre 2013.

Vous risquez une contravention de 450€. Vous le savez, les polluants émis dans l'air sont néfastes pour la santé. Déposés en déchèteries, les déchets seront valorisés et traités dans des conditions respectueuses pour l'environnement. Nous avons tous le devoir de garder propre et sain un environnement déjà bien fragilisé.

Plus d'informations :

www.paysvoironnais.com/reduire-ses-dechets

L'arrêté 38-2017-04-28-007 entre dans le cadre de la prévention contre les incendies de forêts dans le département de l'Isère. Il régit l'emploi du feu à moins de 200 m des bois, des forêts, plantations, reboisements, terrains à boisier du fait d'une obligation légale ou conventionnelle, landes, maquis et garrigues et à l'intérieur de ceux dans le département de l'Isère.



BIBLIOTHEQUE

Après 6 ans de travail avec nous et au service des lecteurs et lectrices des trois communes de notre bassin de vie, Joan Folch Poblet nous quitte pour rejoindre Barcelone.

Il est remplacé à compter du 1^{er} septembre par **AUDE MESTREL**, bibliothécaire de formation et personnel du Pays Voironnais dans le cadre du réseau de lecture publique.



Elle exercera aussi pour nous comme le faisait Joan, la fonction de médiateur culturel : une aide précieuse apportée aux élus de la commission vie du village dans la mise en œuvre et l'organisation de tous les spectacles, expositions ou rencontres d'auteurs que nous organisons au fil de l'année.

Notre bibliothèque a gagné en envergure tant sur le plan des livres, magazines, dvd et ressources numériques mis à votre disposition, que sur le plan humain. En effet, Joan comme Aude désormais sont accompagnés de 18 bénévoles très actifs qui permettent une ouverture quotidienne de la bibliothèque et accomplissent diverses tâches nécessaires à son bon fonctionnement.

Ces 18 personnes sont originaires en majorité de Saint-Etienne de Crossey mais quatre d'entre elles nous arrivent de Saint-Aupre, une de Saint-Nicolas de Macherin et deux de Coublevie (commune qui ne dispose pas de bibliothèque).

Dans le cadre de la mise en place du réseau bibliothèque en Pays Voironnais, elles ont pu bénéficier d'une formation sur le nouveau logiciel de gestion des prêts et des réservations. Leur présence est une nécessité et nous permet d'offrir un service de qualité, animés, qu'ils sont de leur passion pour les livres et toujours dans la très bonne humeur !

En terme de fonctionnement, les lecteurs bénéficieront dans quelques semaines d'une boîte de retour placée à l'extérieure de la mairie permettant de rendre livres et dvd en dehors des horaires habituels d'ouverture de la bibliothèque. En attendant et comme c'est déjà le cas aujourd'hui, vous pouvez déposer vos retours au secrétariat de mairie.

La mise en œuvre du réseau de lecture publique à l'échelle du Pays Voironnais a demandé une forte implication de tous (professionnels et bénévoles). Et après six mois d'exercices, les retours des utilisateurs sont très positifs.

On notera : **«un service à la hauteur, voir même au-delà de leurs attentes », «de nombreux avantages à être en réseau (offre plus large, accès à toutes les bibliothèques, tarifs très intéressants, facilités**

d'usage...)). Les usagers restent très attachés au contact humain et estiment avoir à leur disposition des personnes très investies, compétentes, de bons conseils et accueillantes.

Les usagers trouvent très importants de poursuivre « la démocratisation » la découverte du lieu en maintenant l'accueil des enfants dans le cadre scolaire et en développant les animations dans la bibliothèque et hors les murs (...)

Quelques chiffres du 1^{er} janvier au 29 juin 2017 dans notre bibliothèque : **508 lecteurs actifs** (fréquentation assidue de la bibliothèque) soit la **5^e** bibliothèque la plus fréquentée sur les 19 qui composent le réseau ! Sachant qu'à Voiron, Moirans, Voreppe ou même Chirens, ce sont des médiathèques de bien plus grandes dimensions.

Nombre de prêts sur 6 mois : 14 087

Nouveaux inscrits sur 6 mois : 50

Quelques rappels de fonctionnement pour ceux et celles qui n'ont pas encore leur carte de bibliothèque « nouvelle formule » valable dans les 19 bibliothèques et médiathèques du réseau.

- **Vous êtes déjà abonné à la bibliothèque** : votre carte est valable dans tout le réseau. Elle sera changée au moment du renouvellement de votre adhésion.
- **Vous n'êtes pas encore abonné** : vous pouvez adhérer n'importe quand dans l'année dans la bibliothèque de votre choix (vous munir d'une carte d'identité ou du livret de famille ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. La carte est valable un an.



- **La carte d'abonnement est gratuite pour les moins de 18 ans.**
- **10 euros pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.**
- **15 euros pour les adultes.**

Cet abonnement permet d'emprunter et de faire venir des documents (livres, dvd, cd) dans la bibliothèque de votre choix. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 20 documents sur votre carte avec au maximum : 2 nouveautés par catégorie, 4 DVD, 1 liseuse, 1 jeu (médiathèque de Tullins).

Depuis le site internet biblio-paysvoironnais.fr, vous pouvez accéder au catalogue des 230 000 documents du réseau, réserver en ligne et prolonger vos emprunts.

Le site donne accès à de multiples ressources numériques ainsi qu'à l'agenda culturel du Pays Voironnais.

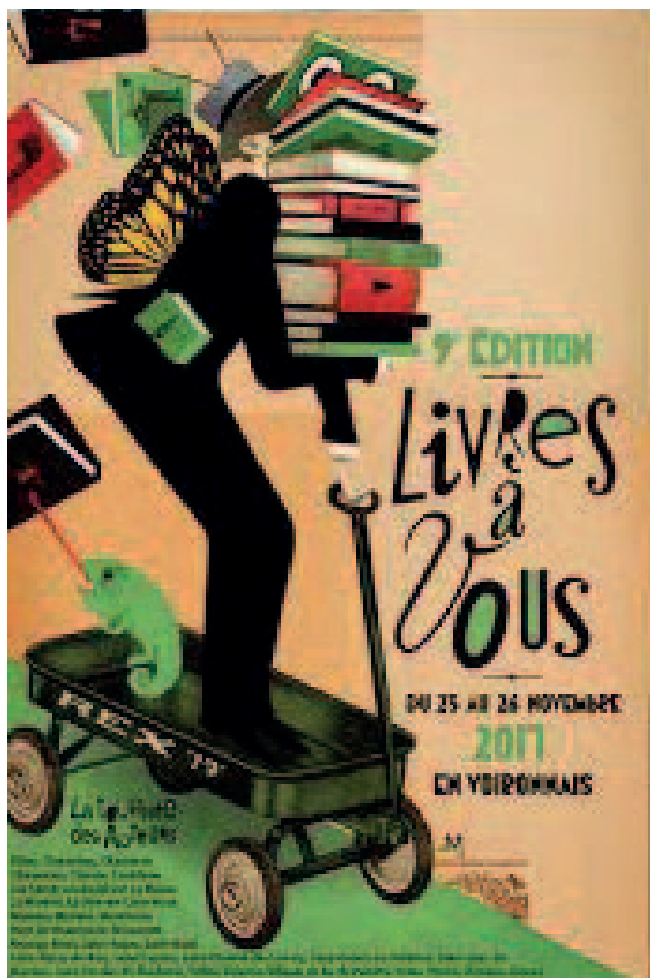


« Sortir, lire, écouter »

LIVRES A VOUS

Comme chaque année depuis 9 ans, notre commune reste partenaire de l'organisation du festival **LIVRES A VOUS** en Pays Voironnais.

Rendez-vous du **23 au 26 novembre 2017** avec la tournée des auteurs et les diverses rencontres et animations qui se dérouleront dans toutes les communes du Pays Voironnais et à Saint-Etienne de Crossey bien sûr pour les enfants et les adultes.



Histoires d'archives

La lecture régulière des archives communales, nous permet de découvrir des événements qui ont défrayé la chronique en leur temps et pour le coup au XVII^e siècle :

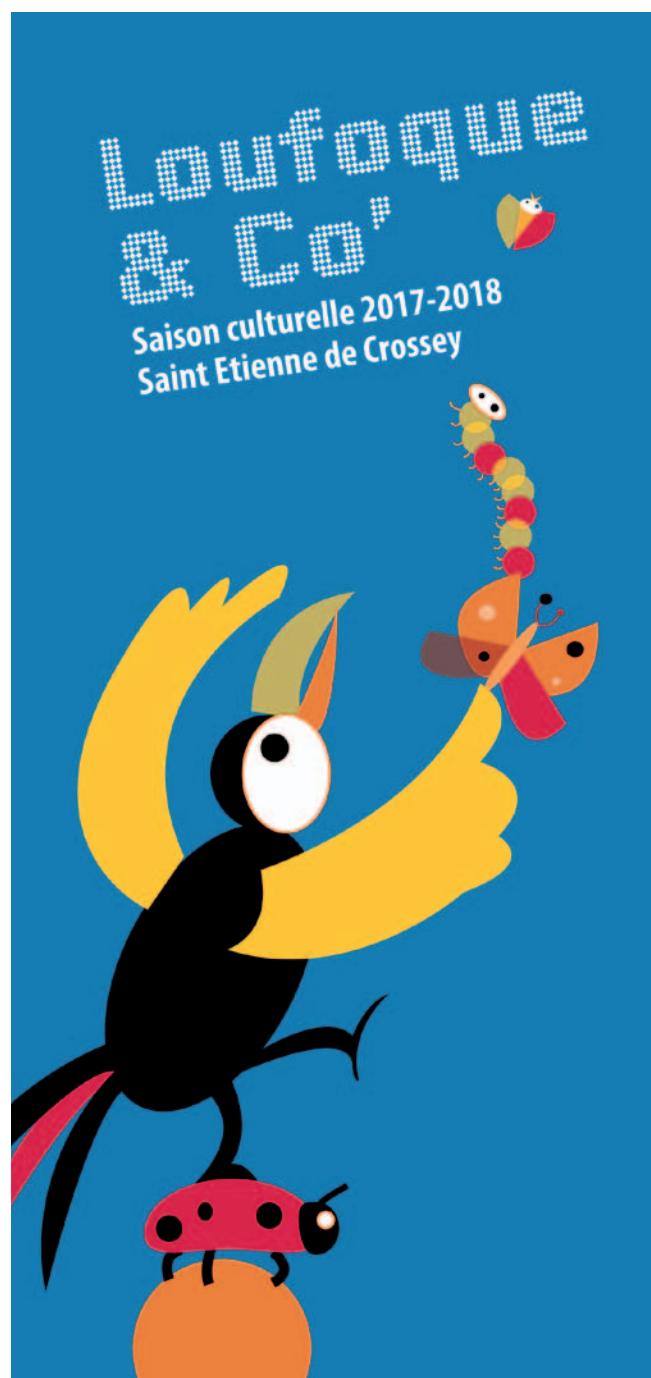
« Le trente du mois de juin « *mil six cent nonante et huit* » (1698), Mathieu Barnier tisserand (...) revenant de la foire de « *Moyrenc, a esté noyé* » par le débordement de la Morge la voulant passer sur un char que quatre bœufs tiraient. Il a été enterré en l'Eglise de Tolvon le 1^{er} juillet 1698 (...)

Merci à Gilbert Barral pour la transcription.

LA SAISON CULTURELLE 2017-2018

pour vous à Saint-Etienne de Crossey

La 9^e saison culturelle de notre commune a été préparée avec soin par les élus de la commission vie du village et ceci depuis 6 mois. D'une année sur l'autre, nous restons fidèles à notre objectif : vous permettre, petits et grands « de sortir tout près de chez vous », pour assister à des spectacles vivants de qualité et à un tarif tout à fait préférentiel.





LOUFOQUES & CO

C'est le fil rouge de la saison qui s'annonce ! Du burlesque et de la légèreté mais pas que... La plaquette que vous pouvez conserver vous donne les détails des cinq spectacles que nous vous proposons.

Nous vous attendons nombreux le **vendredi 22 septembre à 20h30** à la salle des fêtes pour la présentation en images de notre nouvelle programmation. Le groupe des Pommes Dauphines Juniores vous présentera le petit film réalisé pendant le stage de cinéma afin de mettre en avant la pratique théâtrale proposée aux enfants de la commune.

AU GRAND ANGLE

À Voiron, salle de spectacles de niveau régional classée établissement de référence et reconnue d'intérêt communautaire.

La politique culturelle menée par toute l'équipe du Grand Angle sous la direction d'Eliane Baracetti vise à développer l'accès à cette salle au plus grand nombre tant par le soin apporté à la programmation, à la décentralisation des spectacles dans nos communes qu'à la politique tarifaire menée.

BILLETTERIE

Lundi : fermé.

Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 13h et 14h à 18h.

Samedi : 9h30 à 12h jusqu'au 16 décembre.

Soirs de spectacle en semaine : ouverture sans interruption de 14h jusqu'à l'heure de la représentation.

Samedis de spectacle : 9h30 à 12h et 1h30 avant le début de la représentation.

Sur internet : le-grand-angle.fr

Au guichet et par téléphone au : 04 76 65 64 64
Règlement possible avec chèques vacances, chèques culture, Pass'réunion et Pass'culture.

Carte Grand Angle : les tarifs abonnés en toute liberté. Vous souhaitez venir plusieurs fois au Grand Angle pendant la saison 2017-2018, mais vous n'avez pas encore fait votre choix ? Achetez la carte Grand Angle pour bénéficier du tarif abonné sur les spectacles de la saison. Amortie dès le 2e billet acheté, cette carte vous donne droit par ailleurs aux autres réductions offertes aux abonnés.

Tarifs : 8€ JEX 4€ : carte nominative en vente sur le site internet ou au guichet du Grand Angle.

Achats en ligne, rendez-vous sur le-grand-angle.fr

Depuis le site internet, vous pouvez à tout moment :

- Consulter la programmation et l'actualité,
- Acheter vos places quel que soit le tarif,
- Choisir d'imprimer vos billets plein tarif ou de les retirer au guichet du Grand Angle (pour les autres tarifs, vous devez retirer vos billets au Grand Angle sur présentation des justificatifs de réductions.
- Vous pouvez retirer vos billets au Grand Angle et acheter votre carte.

ASTUCE

Organisez-vous entre amis ! A partir de 10 places achetées pour le même spectacle, vous bénéficiez du tarif réduit.

CO-VOITURAGE

il est proposé à Voiron un système d'accompagnement destiné aux personnes qui auraient des difficultés ou des réticences à venir seul(e) au Grand Angle et surtout à faire seul(e) le chemin du retour. Un dispositif mis en place dans le cadre de « Voiron et ses Seniors » initié par la ville de Voiron.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le **09 53 75 19 17** ou le **04 76 05 14 52**.

Soit pour être accompagné, soit pour accompagner (en voiture ou à pied dans la ville) les soirs de spectacle au Grand Angle.

Bar avec boisson et petite restauration est à votre disposition le soir une heure avant les spectacles pendant les entractes et à l'issue des représentations.

FILMS « MOIS DU DOC »

Le prochain « Mois du Doc » dans les bibliothèques participantes du Pays Voironnais aura pour thème les migrations (titre exact à définir). La projection à Saint-Etienne de Crossey aura lieu le jeudi 9 novembre à 20h dans la salle du conseil municipal.

Voici les films proposés :

- **Les pieds verts**, court-métrage français d'Elsa Duhamel, de 2012 (4'10) : « Jeanine et Alain, français d'origine algérienne, vivent dans le nord de la France où ils ont créé un jardin méditerranéen ».
- **Podul de flori** (Le Pont des fleurs), film roumain en VOST de Thomas Ciulei, de 2008 (1h27') : « Dans son village de Moldavie, Costica élève seul ses trois enfants : leur mère a émigré pour travailler en Italie, elle n'est là qu'au téléphone, et par ses colis. Costica n'est pas l'unique « père seul » de son village ».

Les élus de la commission Vie du Village et Actions Culturelles vous souhaitent une belle rentrée, faite de rencontres, de convivialité et découvertes.

Marie-Blanche MONTEREMAL

AEJ



CASAJEUX
LUDOTHEQUE
Saint Etienne de Crossey

Portes ouvertes
Samedi 30 septembre 2017
de 9h30 à 17h30
dans les locaux d'AEJ face à l'école

INAUGURATION de votre nouvel espace ludique
Des **CENTAINES DE JEUX** pour toute la famille
Du traditionnel au moderne pour les adultes
Des jouets & jeux de société pour les plus jeunes

Hotdogs & Frites
le midi sur réservation

Contact - Nico
Ludothécaire AEJ
casajoux@aej-crossey.fr
04 76 93 42 31

Club des Gentianes

Pique-nique du 21 juillet



Comme chaque année, le club des Gentianes organise son pique-nique. Cette année, une trentaine d'adhérents se sont retrouvés aux étangs de Troussatière pour déguster les spécialités que chacun avait pris soin de préparer. Pétanque et cartes ont terminé cette belle journée ainsi qu'un petit goûter.

Donneurs de Sang

RECHERCHE BÉNÉVOLES

Après avoir assuré pendant 7 ans l'organisation des collectes de sang à Saint-Etienne de Crossey, j'ai décidé de cesser cette tâche à compter de fin 2017.

Afin que des collectes continuent à être effectuées à Crossey, il est nécessaire que des personnes prennent ma relève. Il faut préparer puis ranger la salle à chacune des collectes. Cela nécessite d'être au foyer un peu avant 16h et de finir vers 22h.

Contactez-moi si vous êtes volontaires.

Yves Marrant 06 84 11 77 24

Les échos de Crossey - **P 8**

Comité de Jumelage

L'activité bat son plein

Il reste quelques places pour la « balade, jeux et gourmandises » du 1^{er} octobre. N'hésitez pas à vous inscrire avant le 16 septembre.

Le projet d'échanges avec nos amis de Chambaron sur Morge progresse bien. Les associations ont été sollicitées par le Maire et le comité de jumelage ; elles répondent très favorablement. Deux d'entre elles (chorale et pêcheurs) ont déjà pris des contacts. Nous espérons que l'accueil sera aussi positif chez nous. Une délégation de Crossey a été reçue dans une ambiance conviviale et chaleureuse, lors de la brocante annuelle le 30 juillet.

Nous aurons le plaisir de recevoir un groupe d'une quinzaine de personnes de Chambaron lors de notre balade gourmande. Ils arriveront samedi 30 septembre. Nous sommes à la recherche de familles qui accepteraient de les loger pour la nuit. Si vous êtes tenté par une première prise de contact en vue de ce futur échange, **contactez-nous au 07 81 38 67 21.**

Dimanche 1^{er} octobre 2017



Comité de Jumelage

**Saint Etienne
de
Crossey**

Balade, Jeux et Gourmandises

Parcours de 10 km environ autour de Saint Etienne de Crossey avec un faible dénivelé.

Menu Nouvelles Régions

Rafraîchissement stéphanois
Pause apéro
Douceur de Nouvelle Aquitaine
Carbonade des Hauts de France
Tome de Charente
Café gourmand d'AuRa

Jeux à la croisée des chemins...

BON DE RESERVATION

A renvoyer avant le 16 septembre 2017

Comité de Jumelage
M J-P Baudelin
816 montée du Sceyx
38960 Saint Etienne de Crossey

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :
e-Mail :

Adulte(s) à 18 € =
Enfants (- 10 ans) à 9 € =
Le prix comprend une consigne de 1 €
Total =€

Ci-joint un chèque de € libellé à l'ordre de
Comité de Jumelage de Saint Etienne de
Crossey

La priorité se fera par ordre d'arrivée des réservations.
L'inscription ne sera prise en compte que si elle est
accompagnée du paiement. Vous recevrez la confirmation
de l'inscription par courrier électronique.

La manifestation aura lieu par tous temps (solution de
repli). Départ entre 8h30 et 9h30. En cas de désistement
après le 23 septembre 2017, le montant des inscriptions
restera acquis.

Pour tous renseignements :
04 76 06 09 65 (répondre en cas d'absence)
ou par e-Mail : jumelage.crossey@free.fr

Date :
Signature

L'association est assurée en responsabilité civile pour
l'organisation de la marche, mais décline toute
responsabilité en cas de vol ou d'accident.

ADAC France

Cette année, notre association organise des stages sur les communes de Crossey et St Aupre dans les domaines suivants :

La protection personnelle : la self défense, le secourisme, la gestion de l'agressivité, l'autonomie en pleine nature, apprendre à faire du feu sans briquet, reconnaître les plantes sauvages comestibles, construire un abri de fortune, s'orienter.

Le mieux-être : gérer son stress, apprendre à apprendre, oser changer, gérer les conflits interpersonnels, mieux communiquer.

Ces ateliers et stages sont encadrés par des enseignants compétents et expérimentés. Ils s'adressent à un large public. La plupart des stages durent 3 heures et sont ouverts aux adultes et aux adolescents. Un calendrier sera publié sur notre site dès la validation des créneaux par les mairies.

Contact :

07 67 11 78 77

equiquet@gmail.com

www.adacfrance.com (rubrique les stages).

Facebook :

Stages et Ateliers découvertes 38

Chaque stage est décrit plus spécifiquement en cliquant sur le stage de votre choix figurant sur la page « stages » (lien).

Sou des Ecoles

Ski Nordique

La rentrée à la MPT !

Nous vous proposons de multiples activités :

Sportives : Hip Hop , Ragga Dance, Danse Africaine (adultes et enfants), Modern Jazz, Cirque, Vini Yoga, Yoga Iyengar, Badminton, Randonnées...

Loisirs créatifs : Poterie (adultes et enfants), Tricot, Patchwork, Encadrement.

Et Musique : Piano, Guitare, Chant, Basse, Batterie, Groupe Vocal et pratiques amateurs en musiques actuelles !

Vous pouvez retrouver tous les horaires et tarifs de nos activités sur notre site : mpt-crossey.fr et télécharger tous les documents d'inscriptions ! Aucun groupe n'est plein à ce jour alors n'hésitez pas !

Renseignements :

mpt.crossey@orange.fr

Pommes Dauphines

THÉÂTRE

Deux créneaux pour les ados :

Pommes Dauphines juniors (13-15 ans) :

lundi 18h45-20h15 à la salle des fêtes.

Pommes noisettes (10-12 ans) :

mercredi 14h-15h30 à la salle côte guerre de la mairie.

Tarif : 10€ (adhésion) - 190€ à l'année (30 séances).

Contact :

Isabelle Huré : 06 07 34 05 00

Les Pommes Dauphines Juniors présenteront leur dernière création « Salles d'attente » en trois actes ainsi que le court métrage tourné pendant les vacances de Pâques. Vous pourrez ainsi découvrir le travail d'atelier de théâtre pour ados sur une année.

AS Crossey tennis de table

Les pongistes vous invitent à les rejoindre à la table !

Nombreux sont ceux qui ont déjà repris le chemin du gymnase depuis le 22 août. En particulier ceux qui joueront par équipe (jeunes et moins jeunes) le mardi et le vendredi à 20h. Ils espèrent être encore plus nombreux ! Pour les jeunes, la reprise se fera le mardi 5 septembre à 17h et 18h15 selon les horaires habituels.

Tous les joueurs doivent d'ores et déjà être en possession de leur certificat médical.

Le début du championnat se fera le 30 septembre pour les 8 équipes. Il y en a pour tous les niveaux ! Spectacle garanti sur 16 tables ! **La 3^e journée contre Reignier 74 se fera le 21 octobre.**

Le club de Crossey s'est fait remarquer par ses résultats l'an dernier ! Vous aimez le ping, vous avez envie de vous initier et ou de progresser, rejoignez-nous !

Contact : Armand Perrin :
armand.perrin@wanadoo.fr
04 76 06 04 06



Un projet ? Pensez LEADER !

Association, entreprise, ... Vous souhaitez développer un projet sur le territoire ? Vous pouvez peut-être bénéficier du soutien de LEADER.

Accompagner et financer des projets pour « Améliorer le bien-vivre ensemble sur notre territoire en mouvement », telle est l'ambition du nouveau programme LEADER qui démarre cette année sur le Pays Voironnais. Le programme de financement LEADER s'adresse aux territoires ruraux et péri-urbains. Ainsi, pour la période 2016/2021, une enveloppe de 1 820 000 euros est dédiée au soutien de projets sur l'ensemble du Pays Voironnais.

POUR QUELS PROJETS ?

Les projets qui pourront être soutenus par le programme concerne de nombreux sujets définis au sein de trois grandes thématiques : Protéger et valoriser les ressources du Pays Voironnais pour les générations futures, optimiser et mutualiser les services pour les habitants, accompagner l'emploi en innovant autour des richesses locales. Plus concrètement, voici les secteurs concernés par le programme : La protection et la valorisation de l'environnement, le patrimoine et la culture, le tourisme, l'agriculture et la forêt, les énergies renouvelables, les mobilités alternatives à la voiture, les services aux habitants, mais aussi l'accompagnement des acteurs économiques et associatifs ou la coopération inter-territoriale et transnationale...

POUR QUI ?

Le programme s'adresse aussi bien aux porteurs de projets publics que privés, tant qu'ils sont localisés sur le territoire : collectivités, associations, entreprises, agriculteurs, professionnels du tourisme...

QUELLES CONDITIONS ?

Pour pouvoir bénéficier de l'aide de LEADER :

- Votre projet ne doit pas avoir démarré (devis signé, factures...)
- Votre projet doit être soutenu par un autre financeur public (l'animatrice participe à la recherche du co-financement)
- Vous ne devez pas être allergique à un peu de démarches administratives : vous serez épaulé par l'équipe LEADER mais votre engagement est indispensable.
- Vous devrez pouvoir faire l'avance pour le paiement des factures liées au projet car le versement des subventions intervient toujours après.
- Votre projet doit respecter les thématiques du programme et être sélectionné par le comité de programmation qui se réunit environ six fois par an.

EN SAVOIR PLUS :

www.paysvoironnais.com - rubrique économie et emploi - programme LEADER

Poste à pourvoir

Le service ADPAH recherche une aide à domicile pour travailler auprès de personnes âgées sur la commune de Saint-Etienne de Crossey et communes avoisinantes. Poste à pourvoir le 26/09/2017 pour une année reconductible.

Contactez Mme Perez, référente RH ADPAH
au **04 76 32 74 30**
ou **virginie.perez@paysvoironnais.com**

Les échos de Crossey - P 10

Le trophée de la 4L

JOURNÉE MULTISPORT

LE TROPHÉE DE LA 4L

Au tennis club de Saint-Etienne-de-Crossey
Équipes mixtes de 4 personnes - 5€ par personne
Buvette et restauration

30 SEPTEMBRE 2017 - 13h30

Inscrivez-vous
Célia PERRET - 07.60.87.96.72 - duplombdansla4L@gmail.com

COLLECTE D'EQUIPEMENT SPORTIF
Venez avec vos tenues/accessoires de sports que vous n'utilisez plus. Nous les livrons aux enfants marocains.

Troc O Plantes

Troc' O Plantes

2017

dimanche 15 octobre
Devant la salle polyvalente
de SAINT-AUPRE

Dépôt des plantes avant 10 h 30
Le principe : troc et échange dans la convivialité

Renseignements
mairie de St Etienne de Crossey
04 76 06 00 11



Infos pratiques

Écoles

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
8h30 à 11h30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
13h30 à 15h45

École maternelle
04 76 06 06 76

École élémentaire
04 76 06 05 57

Cantine - Garderie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
7h30 à 8h30 - 11h30 à 13h30 -
15h45 à 18h15

Mercredi
7h30 à 8h30 - 11h30 à 12h30
04 76 06 09 96

Crèche

04 76 55 33 84
direction.les.zebulons@live.fr

Relais des assistantes maternelles

04 76 07 86 92
ramilenvol@orange.fr

Gymnase

04 76 93 06 61
gymnase@crossey.org

AEJ : centre de loisirs

04 76 93 42 31
association@aej-crossey.fr

Pays Voironnais

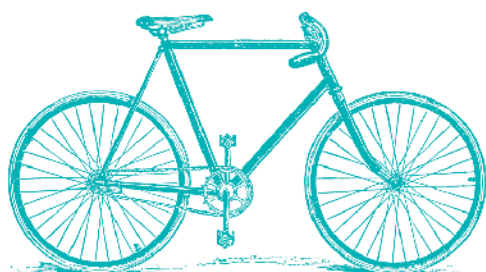
Services à la personne : 04 76 32 74 30

Collecte des déchets : 04 76 66 18 15

Services des eaux : 04 76 67 60 10

Service assainissement : 04 76 93 17 05

Transports gare routière : 04 76 05 03 47



Maison médicale Les platanes

Médecins 04 76 06 02 13

Kinésithérapeute 04 76 55 33 27

Dentiste 04 76 55 37 39

Infirmiers 06 86 27 79 69

Orthophoniste 04 76 06 03 20

Podologue 06 61 23 23 32

Ostéopathe 06 75 79 51 45

Gendarmerie

VOIRON **Vendredi :** 14h à 18h
04 76 05 01 83 ou le 17
Site de pré-plainte
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

MOIRANS **Lundi au samedi :**
08h-12h et 14h-18h
Dimanche : 09h-12h et 15h-18h
04 76 35 30 17

RENAGE **Lundi au samedi :**
08h-12h et 14h-18h
Dimanche : 09h-12h et 15h-18h
04 76 65 30 17



MARCHÉ TOUS LES JEUDIS à Crossey

(devant la mairie) de 13h30 à 19h :
fruits & légumes, viandes, pizzas, pain,
œufs, confiture, produits laitiers,
pâtisseries orientales, couscous et
marchands occasionnels.

Septembre

Lundi 11

Permanence architecte conseil
- 9h - 12h - salle du conseil.

Mardi 19

Saint Nicolas de Macherin :
Reprise des cours de sophrologie de l'association sophro centre 38
- 19h - mairie de Saint Nicolas.

Vendredi 22

Présentation de la Saison Culturelle 2017-2018 - 20h30
- salle des fêtes.

Assemblée générale : Ski Club Crossey - 20h - salle du conseil.

Samedi 23

Concert Rock : Black Mamba Sound - 19h - salle Louis Barran Moirans.

Samedi 23 et dimanche 24

412^e Foire aux Chèvres à Saint-Aupre - Vide grenier, artisans d'art, expos, animations...

Mardi 26

Assemblée générale : Sou des Ecoles - 20h30 - salle du conseil.

Samedi 30

Portes ouvertes ludothèque : AEJ - 9h30 à 17h30 - locaux AEJ.
Championnat : AS Crossey Tennis de table.

Le trophée de la 4L : Journée multisport au tennis club.

Gratifieria : Collectif Demain - 9h à 13h - cour mairie.

Octobre

Dimanche 1

Rallye Gourmand : Comité de Jumelage.

Assemblée générale : crèche les Zébulons - 19h - salle du conseil.

Dimanche 8

32^e Foulée Nature de Crossey : Sou des Ecoles.

Lundi 9

Conseil municipal - 20h30 - salle du conseil.

Judi 12

Festival de la soupe : 18h - salle des fêtes.

Vendredi 13

Saison Culturelle : Théâtre Les Diabologues - 20h30 - salle des fêtes.

Samedi 14

Soirée Moules Frites Foyer Sully - 19h30 - salle polyvalente de Saint-Aupre.

Dimanche 15

Fête de la Saint-Denis : Club Saint-Denis - 12h - Tolvon.
TROC O PLANTES : 9h-13h - devant le Repère de Saint-Aupre.

Infos pratiques

MAIRIE

Horaires Secrétariat

Lundi, mardi : 13h30 à 18h
Mercredi, samedi : 9h à 12h
Judi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h
Tél : 04 76 06 00 11
Fax : 04 76 06 00 73

accueil@crossey.org

URBANISME

Mardi : 14h à 16h30
Judi : 8h30 à 12h - 14h à 16h30
Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h
urbanisme@crossey.org

BIBLIOTHÈQUE

Lundi : 18h à 20h
Mercredi : 17h à 19h
Judi : 15h à 17h
Fermée les samedis
04 76 06 00 96

bibliotheque@crossey.org

En dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, vous pouvez déposer vos documents à l'accueil de la mairie ou dans la boîte à livres bientôt installée.

Ne pas les déposer dans la boîte aux lettres.

MÉDECINS DE GARDE : 0 810 15 33 33

PHARMACIE DE GARDE : 3915

PHARMACIE DE CROSSEY : 04 76 06 02 09

Déchèteries

Saint Nicolas de Macherin

Lundi, mercredi, vendredi : 13h30 à 18h30
Samedi : 8h30 à 12h - 13h à 18h

Coublevie

Lundi au vendredi : 13h30 à 18h30
Samedi : 8h30 à 12h - 13h à 18h

La Buisse

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h30
Samedi : 8h30 à 12h - 13h à 18h

Permanences

Architecte conseil

M. Durand sur rendez-vous avec le service urbanisme :
04 76 06 00 11

Assistante sociale

centre social de Voiron :
04 57 56 11 42

Maison de Territoire de Voironnais-Chartreuse

33 avenue François Mitterrand
38500 Voiron
04 57 56 11 30

ADPAH

40, rue Mainssieux - CS 80363
38516 Voiron Cedex
04 76 32 74 30

Poste

Fermée le lundi

Mardi, mercredi et vendredi :
8h45 à 12h - 13h30 à 17h

Judi : 8h45 à 11h45 - 14h à 17h

Samedi : 8h30 à 12h

Levée du courrier :
15h, **le samedi :** 11h.

04 76 06 05 09

Coupures de courant pour travaux

Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité **mercredi 13 septembre 2017 entre 07h45 et 11h30.**

Quartiers ou lieux-dits : lotissement le Ronjon, Tolvon, 111 chemin des Coches, 501, 831, 820, 1000, 1064 route de Tolvon, 9 au 11, 15, 95 au 97, 113, 269, 459, 20, 248, 324, 356, 384, 426, 834 route de la Croix de Tolvon, 7 lotissement Ronjon, 820 route de Tolvon, 49, 55, 20 chemin du Ronjon, 12 lotissement le Ronjon.